



ANNEXES AU REGLEMENT INTERIEUR

Piscine St Nicolas
Bd Jourdan, 53000 Laval
www.club-sub-laval.com
Club FFESSM N° 03 53 0026
N° SIREN: 491 105 086
N° SIRET: 491 105 086 00012

FORMATION (AIDE à la) sous réserve de réussite

- ◆ **Brevet d'initiateur** (quelle que soit la spécialité) : 80 €
- ◆ **E2** : 100 € pendant 3 années consécutives avec présence effective au Club.
- ◆ **MF1 / MF2** : 100 € pendant 3 années consécutives avec présence effective au Club.
- ◆ **TIV** : prise en charge des frais d'inscription.

HORAIRE des Entraînements

Lundi :

- de 20h00 à 21h00 Enfants
- de 21h00 à 22h30 Scaphandre et Apnée

Mercredi :

- de 20h30 à 22h00 Nage avec Palmes
- de 21h00 à 22h30 Handibulle, Initiateurs et Apnée

Jeudi :

- de 14h00 à 16h00 Toutes sections

Samedi :

- de 13h30 à 15h00 Toutes sections

Attribution des lignes d'eau

Bassins extérieurs

Jours	Nbre de ligne d'eau	Heure de début de séance	Heure de fin de séance	heure sortie établissement
Lundi	4 + fosse	20h00	22h30	22h45
Mercredi	8 + fosse	21h00	22h30	22h45
Jeudi	2 + fosse	14h00	15h30	16h00
Samedi	3 + fosse	13h30	15h00	15h15

Bassins intérieurs

Jours	Nbre de ligne d'eau	Heure de début de séance	Heure de fin de séance	heure sortie établissement
Lundi	Petit bassin	19h45	22h30	22h45
	6	20h30	22h30	22h45
Mercredi	6 + petit bassin	21h00	22h30	22h45
Samedi	3	13h30	15h00	15h15

PRET DE MATERIEL sous la responsabilité de l'organisateur de la sortie club

Chèque de caution de 350€ pour le prêt de : Stab et Détendeur.

Le matériel pourra être prêté uniquement pour les sorties Club (répertoriés sur le site du C.S.L)

Aucun matériel du club ne pourra être utilisé pour des sorties personnelles

Le matériel du club devra être remis au local à la fin de la saison.

GONFLAGE

Personnes habilitées à utiliser la station de gonflage :

Techniciens TIV		
AUDIC	CHRISTOPHE	TIV
DOUDET	YVAN	TIV
GALODE	PHILIPPE	TIV
GUIGUEN	ARNAUD	TIV
LECOQ	MANOLO	TIV
BINEAU	BERTRAND	TIV
GUILLET	SYLVAIN	TIV
PAPILLON	MARC	TIV

Responsables section		
LANCELIN	YANN	Enfants
LATASTE	CHRISTOPHE	PN3
LEGER	RAPHAEL	PN2
LUCAS	JEAN MICHEL	PN1
PAILLARD	FRANCOIS	Président
GALODE	PHILIPPE	Handi

RESPONSABLE DE BASSIN

Moniteurs pouvant avoir la responsabilité des bassins lors des entraînements Scaphandre du CSL :

E4- E3 MF2-MF1		E1 Initiateur		Apnée	
AUDIC	CHRISTOPHE	BESNIER	ANTOINE	RAIMBAULT	MICHEL
GALODE	PHILIPPE	DOUDET	YVAN	PERTRON	JOEL
PAILLARD	FRANCOIS	FAURE	BERNARD	LELIEVRE	NATHALIE
PERON	NICOLAS	GERAULT	PASCAL	MARIN	DAN
CAMPORELLI	GAETAN	GUIGUEN	ARNAUD	PAPILLON	MARC
		GUIGUEN	FABIENNE	ROUSSEAU	PHILIPPE
		GUILLET	SYLVAIN	CARON	CAROLINE
		LAIRAN	DAVID	CHAPELLE	ARNAUD
E2 GP		LAIRAN	LANCELIN	DERBRE	YOANN
BINEAU	BERTRAND	RENARD	STEPHANIE	BONDU	ALAIN
COLOMBANO	CLAUDE	PAPILLON	VALERIE	GAUTIER	JULIEN
LATASTE	CHRISTOPHE	MENAGER	ERIC	FOURNIER	MANU
LECHANTEUX	ARNAUD	TUTIN	THIERRY	RAIMBAULT	PASCAL
LECOQ	MANOLO	DEVAUX	ALEXANDRE	BENATRE	MICKAEL
LEGER	RAPHAEL			CHERBONNEL	TONY
LUCAS	THOMAS			TURPIN	ARNAUD
LUCAS	JEAN-MICHEL			LEVRESSE	SEBASTIEN
ROBERT	JEAN DAMIEN			BODIN	PATRICE
PRUVOT	DAVID			POTIN	AURELIEN
SALESSE	JACQUES			GAUTIER	YVES
				TANGUY	STEPHANE
				VERDIER	JEAN-YVES